



*Communiqué de presse*

*Paris, le 10 décembre 2007*

## **La Caisse des Dépôts et Solaire Direct lancent, en Provence, le plus grand programme de parcs solaires photovoltaïques français**

La Caisse des Dépôts et Solaire Direct s'associent pour donner naissance à Solaire Durance, filiale commune qui développera, construira et exploitera en Val de Durance cinq parcs solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 32 MW.

Les premières mises en service sont prévues pour le deuxième semestre 2008.

Cette opération est sans précédent en France, par la puissance installée au sol.

Elle met en œuvre une source d'énergie propre, renouvelable et promise à un très grand avenir.

- Les sites concernés sont situés dans le Var (**Vinon-sur-Verdon**) et les Alpes de Haute-Provence (**Oraison, Sainte-Tulle et les Mées**, deux projets sur cette commune). Une fois ces projets aboutis, ils devraient permettre la production de **45 000 MWh** en année pleine, soit l'électricité consommée par **11 000 foyers**, plus que n'en comptent lesdites communes, et permettre une **économie d'émissions de gaz à effet de serre comparable à ce que génère la circulation automobile par ces mêmes foyers**.

Les sites occuperont un total de **80 hectares**, et assureront une production d'énergie primaire **comparable à 1 600 hectares de bois-énergie ou 9 600 hectares d'agro carburants**, créant les conditions d'une utilisation optimale et raisonnée de l'espace pour la génération d'électricité propre et renouvelable.

A terme, le montant total du programme devrait atteindre **140 millions d'euros**.

- Un accord a été signé le 5 décembre 2007 par Philippe Braidy, Directeur du Développement Territorial de la Caisse des Dépôts, et Thierry Lepercq, Président Directeur Général de Solaire Direct pour la création de Solaire Durance, société détenue à hauteur de 50,25 % par Solaire Direct, qui intervient comme développeur et opérateur, et à 49,75% par la Caisse des Dépôts, co-développeur, qui apporte son expertise financière et sa connaissance des territoires.
- L'accord prévoit pour financer le développement de ces centrales un premier investissement d'un total de 8.25 millions d'euros dont 4.44 millions d'euros pour la Caisse des Dépôts.
- A terme, le financement des cinq centrales sera assuré à hauteur de 20% sur fonds propres et 80% sur prêts bancaires. Chaque centrale fera l'objet d'une société de projet.
- Il s'agit du premier investissement de la Caisse des Dépôts dans des centrales solaires au sol. Il s'inscrit dans sa stratégie de développement actif d'infrastructures de production d'énergies renouvelables, conformément aux objectifs fixés par les pouvoirs publics, et en collaboration étroite avec les collectivités territoriales.

Pour Solaire Direct, premier opérateur français d'électricité entièrement dédié à l'énergie solaire (installations résidentielles et tertiaires, parcs solaires), c'est une étape clé dans la concrétisation de projets lancés en 2006.

- Solaire Durance s'inscrit dans le projet de « Vallée solaire », pôle de développement de la filière photovoltaïque, porté notamment par le Conseil général des Alpes de Haute-Provence et le pôle de compétitivité Cap Energies.

### **A propos de la Caisse des Dépôts**

*La Caisse des Dépôts est un grand investisseur institutionnel de long terme au service de l'intérêt général. Elle finance en capital des projets de développement territorial dans des domaines tels que l'immobilier et le renouvellement urbain, l'équipement numérique des territoires, l'environnement et les énergies renouvelables. La Caisse des Dépôts est particulièrement active dans les domaines de l'éolien, de la biomasse et de la géothermie, et désormais dans le solaire photovoltaïque.*

### **A propos de Solaire Direct**

*Solaire Direct est le premier opérateur français d'électricité dédié à l'énergie solaire. Son ambition est de rendre l'électricité solaire accessible à tous. La société met en œuvre des offres globales (développement, ingénierie, installation, financement et exploitation) pour des particuliers, des entreprises et des collectivités dans le cadre d'installation de 2 kW à 10 MW et plus. Solaire Direct est contrôlé par Demeter (fonds parrainé par la Caisse des Dépôts), TechFund et Schneider Electric Ventures et compte une cinquantaine de collaborateurs.*

### **Contact presse**

Caisse des Dépôts : Philippe Joyeux – 01 58 50 40 00

Solaire Direct : Angélique d'Esteve - 06 08 32 74 15 – 01 45 61 95 75